

COMMUNIQUE DE PRESSE



Orléans, le 25 mars 2026

France 2030 : Développement d'une pédagogie innovante pour les formations pyrotechniques

Signature d'une convention de financement

Le Campus Pyrotechnie du Futur, l'État, le Conseil Régional Centre-Val de Loire et la Banque des Territoires ont signé, mercredi 25 mars 2026, une convention de financement pour le développement d'une pédagogie innovante dans les formations pyrotechniques initiales et continues. Cette opération soutenue par l'État et la Région Centre-Val de Loire dans le cadre de l'action « Aides à l'innovation "Bottom-up" » du Programme France 2030 régionalisé, et opéré par la Banque des Territoires, vise à moderniser les méthodes d'enseignement et à renforcer l'attractivité des formations dans ce domaine stratégique.

Sophie Brocas, Préfète de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, Fabien Ducasse, directeur régional Centre-Val de Loire de la Banque des Territoires, et Serge Lecume, président du Campus Pyrotechnie du Futur, ont officialisé ce partenariat lors de la signature de la convention.

Le campus pyrotechnie du futur a pour partenaires, l'association AF3P qui représente les industriels du secteur de la défense, l'IUT de Bourges et l'agglomération de Bourges +.

Le Campus Pyrotechnie du Futur lance un projet d'innovation pédagogique visant à transformer les formations en pyrotechnie, en intégrant des technologies de pointe et des méthodes d'enseignement adaptées aux besoins des industries civiles et militaires. Ce projet vise à préparer les professionnels aux défis actuels et futurs du secteur, tout en démocratisant l'accès à des formations de haut niveau.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de formation répondant aux enjeux de digitalisation des formations et de l'accompagnement de l'industrie de défense.

Ouvriers, opérateurs, techniciens, artificiers, ingénieurs : ce sont près de 10 000 salariés concernés par les activités pyrotechniques dans des activités civiles et militaires, au sein d'entreprises très variées (allant de grands groupes à de petites entreprises).

Le Campus Pyrotechnie du Futur lance un projet ambitieux pour transformer la formation dans le domaine de la pyrotechnie. Axé sur l'innovation, l'accessibilité et la modernisation, ce programme vise à répondre aux besoins actuels et futurs du secteur.

Pour cela, le Campus intègre des travaux pratiques virtuels et des outils pédagogiques innovants afin d'assurer une formation sécurisée et interactive. L'accessibilité est renforcée grâce à des formations en e-learning, réduisant les contraintes logistiques et financières. Sur le plan technologique, des logiciels de simulation

numérique et un jumeau numérique seront déployés pour offrir des mises en situation réalistes, adaptées aux défis du secteur.

Enfin, le Campus se dotera d'un catalogue de formations d'excellence, combinant pédagogie innovante et moyens uniques, afin de s'imposer comme une référence en matière de formation pyrotechnique. Ce projet vise à préparer les professionnels aux enjeux de demain tout en démocratisant l'accès à des compétences de haut niveau.

Le coût total du projet est de 700 490 €. L'État et la Région Centre-Val de Loire soutiennent financièrement ce projet à hauteur de 334 260 €.

En Centre-Val de Loire, l'État et la Région financent à parité le volet régionalisé de France 2030. A ce stade, ce sont 28,5 millions d'euros qui ont été engagés et qui ont permis d'accompagner :

- 60 projets d'innovation ;
- 6 projets structurants pour les filières du territoire ;
- 2 consortiums associant étroitement acteurs de l'industrie et de la recherche universitaire, au bénéfice du développement des entreprises en région ;
- Enfin, 3 projets de soutien à l'ingénierie en matière de formation, dont celui porté par le Campus Pyrotechnie du futur.

« La pyrotechnie joue un rôle fondamental dans les secteurs de la défense, de la sécurité civile, de l'aéronautique et de la recherche. L'investissement dans le projet du Campus Pyrotechnie du futur concrétisé aujourd'hui traduit notre volonté conjointe d'investir dans l'évolution des entreprises et des compétences locales. Il s'inscrit en particulier dans l'accompagnement des industries de défense du Cher et de notre région afin de faciliter l'augmentation des productions pour répondre aux enjeux de défense et de souveraineté nationales. » souligne Sophie Brocas, préfète de la région Centre-Val de Loire.

« La Région est partenaire du Campus pyro depuis sa création. Avec ce nouveau projet nous souhaitons maintenir l'excellence des formations en pyrotechnie au cœur d'un écosystème d'enseignement et d'industrie unique au niveau national. C'est un élément d'attractivité pour le bassin d'emploi et une réponse aux besoins des entreprises. » souligne François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire.

« En tant qu'opérateur pour le compte de l'État, la Banque des Territoires est fière d'accompagner ce projet ambitieux aux côtés du Campus Pyrotechnie du Futur. Celui-ci contribue à renforcer l'attractivité du territoire en matière d'innovation et de formation. Ce partenariat illustre notre engagement pour des territoires dynamiques, où compétences et industries stratégiques se renforcent mutuellement. » souligne Fabien Ducasse, directeur régional Centre-Val de Loire de la Banque des Territoires.

Pour plus d'informations sur les projets soutenus par le dispositif France 2030 régionalisé, vous pouvez consulter le dossier de presse via le lien suivant : [FRANCE 2030](#)

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux

métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

A propos de France 2030

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

banquedesterritoires.fr



Contact presse :

Campus Pyrotechnie du futur

François Vilain : francois.vilain@campus-pyro.fr

Banque des Territoires Centre-Val de Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Aboubacar Bacar : aboubacar.bacar@caissedesdepots.fr

Préfecture de la région Centre-Val de Loire

Service régional de la communication interministérielle

Tél. : 02 38 81 40 35

Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr